

**COMPTE RENDU**  
**de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Brens, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Communale Lapérouse, dans le respect des mesures de distanciation physique et sans public en raison de la période de crise sanitaire, sous la Présidence de Mme GARCIA Sylvie, Maire.

**Présents :**

Mme GARCIA Sylvie, Maire,  
M. BONNEFOI, Mme AUSSENAC, M. DAL MOLIN, Mme RAISONNET, M. PALMA  
Adjoints,  
M. TERRAL, Mme FALCO, M. VALATX, M. RABEAU, Mme BESSOLLES, Mme CRANSAC  
VELLARINO, M. ARMEL, Mme PALOT LIVIERO, Mme BRETAGNE, M. DUREL,  
Conseillers Municipaux.

**Excusés représentés :**

Mme TRIFT qui a donné procuration à Mme GARCIA  
M. BAH qui a donné procuration à M. ARMEL  
M. LELIEVRE qui a donné procuration à Mme BRETAGNE

**Date de la Convocation** : 20 avril 2021

**Secrétaire de Séance** : M. DUREL Romain

Mme le Maire ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis à chaque élu, à l'approbation de l'assemblée.  
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**I – BUDGET COMMUNAL 2021**

Délibération 2021-22

Mme le Maire cède la parole à Mme AUSSENAC pour la présentation de la proposition de budget communal 2021 de la commission Finances du 23 avril 2021 qui s'élève à 2 953 972.67 €, décomposé comme suit :

<b>Section fonctionnement</b>			
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 634 386.67</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 634 386.67</b>
Charges à caractère général	289 620	Atténuation de charges (remboursement frais de personnel)	10 000
Charges de personnel	570 350	Produits des services	192 590

Atténuation de produits (Attribution de compensation)	82 146	Impôts et taxes	478 847
Autres charges de gestion courante	153 110	Dotations et participations	452 429
Charges financières	7 883	Autres produits de gestion courante	94 401
Charges exceptionnelles	3 200	Produits financiers	2
Dépenses imprévues	70 859.67	Produits exceptionnels	2 600
Opérations d'ordre entre section (dotations aux amortissements)	62 053	Opérations d'ordre entre section (travaux en régie)	10 000
Virement à la section investissement	395 165	Résultat positif reporté	393 517.67

<b>Section investissement</b>			
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 319 586</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 319 586</b>
Dépenses d'équipement dont RAR : 621 738 nouvelles propositions : 505 380	1 127 118	Subventions d'investissement dont RAR : 238 370.60 Nouvelles subventions : 1 589	239 959.60
Attribution de compensation	58 517	Emprunt	120 000
Remboursement capital emprunts	120 201	FCTVA	21 700
Reversement taxe aménagement (zone activités)	1 750	Taxe aménagement	80 341
Dépôts et cautionnements	2 000	Dépôts et cautionnements	2 000
Travaux en régie	10 000	Excédents de fonctionnement capitalisés	139 684.44
Dépenses imprévues	/	Produits des cessions	15 000
Opérations patrimoniales	/	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	62 053
		Opérations patrimoniales	/
		Résultat positif reporté	243 682.96
		Virement de la section fonctionnement	395 165

Mme AUSSÉNAC présente le tableau des effectifs, l'état de la dette de la commune, les nouvelles opérations d'investissement et les restes à réaliser 2020.

**Le budget communal est voté à la majorité par 15 voix pour (dont 2 représentées) et 4 abstentions, (dont 1 représentée).**

**II – TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES 20-RF-0271 – RENFORCEMENT HTA/BT P 34 ROUTE DE MONTANS SANS CREATION P 66 BRUME (PSSA 250 KV<sub>a</sub>) LIE A L’AFFAIRE 19-LO-0167/DE 26/009266 - 81600 BRENS**

Délibération 2021-23

Mme le Maire fait part à l’assemblée des opérations de dissimulation de réseau planifiées sur la Commune, route de Montans. Elle cède la parole à M. DAL MOLIN pour la présentation de cette opération.

Mme BRETAGNE demande si cette opération concerne aussi le réseau de la fibre.

M. DAL MOLIN précise que l’enfouissement de la fibre sera effectué simultanément.

Mme le Maire indique qu’au sens de l’article 4,1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d’Energies du Tarn exerce aux lieu et place des collectivités membres, la maîtrise d’ouvrage des travaux de premier établissement et/ou ultérieurs d’infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications dans le cadre d’enfouissement coordonné avec celui des réseaux publics d’électricité.

Mme le Maire précise que dans le cadre de l’affaire « renforcement HTA/BT P 34 route de Montans par création P66 BRUME (PSSA 250 KV<sub>a</sub>) lié à l’affaire 19-LO-0167/DE26/009266 », suite à leur visite sur le terrain, les services du SDET estiment le montant des travaux de dissimulation de réseaux de télécommunications à charge de la commune à 5 600.00 € TTC.

Elle propose au Conseil Municipal de donner son aval au Syndicat Départemental d’Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- **approuve la proposition qui lui est faite,**
- **autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération.**

**III - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE BRENS ET LE COMITE DU TARN DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER – ESPACE LABELLISE « ESPACE SANS TABAC »**

Délibération 2021-24

Afin de contribuer à la lutte contre le tabagisme, Mme le Maire propose d’instaurer des espaces sans tabac sur la Commune à proximité des lieux d’accueil d’enfants tels que l’école (sites maternelle et élémentaire) et la crèche dans le cadre d’une convention de partenariat avec le Comité du Tarn de la ligue contre le cancer.

M. PALMA demande si ce dispositif sera étendu à l’espace socio culturel. S’agissant d’un espace utilisé pour les festivités, il semble difficile d’y prévoir un espace sans tabac.

Après en avoir exposé le contexte et les engagements respectifs de la Commune et du Comité, elle invite l’assemblée à délibérer sur la convention de partenariat espace sans tabac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

## MAIRIE DE BRENS

➤ Séance du 27 avril 2021

- **dit que des labels « espace sans tabac seront apposés à proximité de l'école (sites maternelle et élémentaire) et de la crèche.**
- **approuve les termes de la convention de partenariat précitée (annexée à la présente) et autorise Mme le Maire ou son représentant à procéder à sa signature.**

### IV – AVENANT – CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION D'EXPERIMENTATION DE LA MEDIATOIN PREALABLE OBLIGATOIRE – CDG 81

#### Délibération 2021-25

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 12 juin 2018, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la mission d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn (CDG 81) dans le cadre d'une convention, que le CDG 81 propose de proroger jusqu'au 31 décembre 2021.

Mme le Maire précise que le tarif de cette mission a été fixé forfaitairement à 500 € pour toutes les Collectivités et Etablissements publics affiliés.

A ce jour, la Commune n'a pas utilisé cette prestation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve les termes de l'avenant à la convention d'adhésion à la mission d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire du CDG 81 (annexé à la présente).**
- **autorise Mme le Maire ou son représentant à procéder à sa signature.**

### V – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Mme le Maire rend compte à l'assemblée de la déclaration d'intention d'aliéner pour laquelle elle a renoncé au droit de préemption.

- Immeuble bâti – Section ZD numéros 138 – 169 – 170  
Pendariès-haut – 142 m<sup>2</sup>  
Prix : 165 000 €

### VI – INFORMATIONS DIVERSES DU MAIRE

#### ✓ Travaux extension école (site élémentaire)

Le chantier a démarré. L'échéancier de réalisation des travaux prévoit la livraison des salles de classes au 31 octobre 2021 et l'achèvement des travaux dont le préau au 31 janvier 2022.

#### ✓ Réfection du stade

## MAIRIE DE BRENS

### ➤ Séance du 27 avril 2021

Les travaux de régénération du terrain d'honneur de foot : défeutrage, sablage, regarnissage et décompactage vont débuter dans les prochains jours.

En 2022, la même opération sera réalisée sur le terrain d'honneur de rugby.

Mme BRETAGNE demande si l'étude de sols est toujours d'actualité.

Mme le Maire rappelle qu'un dossier de demande de subvention pour une étude de sols des terrains d'honneur a été adressé au Département, mais compte tenu de l'urgence et de la dangerosité signalée par les utilisateurs, elle a décidé réhabiliter le terrain d'honneur de football sans attendre.

#### ✓ **Ombrières photovoltaïques sur le parking de l'espace socio culturel**

La mise en service a été réalisée le 26 avril.

#### ✓ **Projet de mise en place d'un ponton flottant sur le Tarn (Mairie de Gaillac)**

La mairie de Gaillac envisage la mise en place d'un ponton flottant sur la rivière Tarn durant la saison estivale 2021. Il constituera un embarcadère pour les personnes souhaitant effectuer une promenade en bateau entre le barrage de St-Michel à l'aval et le barrage de la Bourelié en amont. L'exploitation sera assurée par Albi croisières.

#### ✓ **Travaux de confortement du Pont de Brens**

Les travaux prévus seront effectués en 2 tranches :

- 1<sup>ère</sup> tranche : réfection du tablier, des trottoirs et des garde-corps. Les travaux débuteront début juillet pour une durée de 3 semaines pendant laquelle la circulation sera interdite.

Mme BRETAGNE indique que lors de la 1<sup>ère</sup> phase de travaux de consolidation des piles, elle avait demandé l'aménagement d'une voie cyclable.

Mme le Maire précise que suite à la dernière réunion avec les services du Département, elle a obtenu l'aménagement d'un trottoir accessible aux PMR.

- 2<sup>ème</sup> tranche : régénération de l'ensemble de la maçonnerie (consolidation des arches).

Ces travaux seront réalisés à la suite de la 1<sup>ère</sup> tranche pendant une durée estimée à 4 mois pendant laquelle la circulation sera alternée.

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée vers 18h45.

**Le Maire,**

MAIRIE DE BRENS

➤ Séance du 27 avril 2021

<b>NOMS et PRENOMS</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>NOMS et PRENOMS</b>	<b>SIGNATURE</b>
GARCIA Sylvie		BONNEFOI Yvon	
AUSSENAC Jacqueline		DAL MOLIN Jean-Charles	
RAISONNET Caroline		PALMA Philippe	
TERRAL Michel		FALCO Nicole	
VALATX Jean-Marie		RABEAU Jean-Louis	
BESSOLLES Magali		CRANSAC VELLARINO Laurence	
ARMEL H'mad		PALOT LIVIERO Sandrine	
BRETAGNE Evelyne		DUREL Romain	